

BOURSE JEAN-MARC-CHEVRIER 2025-2026 **(Doctorat – Ph. D. et Ph. D. R/I – Tous les secteurs)**

Une bourse de 6000\$ est décernée annuellement à la mémoire de Monsieur Jean-Marc Chevrier, fondateur de l'Institut de recherches psychologiques. Monsieur Chevrier, décédé le 18 février 1998, détenait un diplôme de doctorat en psychologie de l'Université de Montréal qui lui avait été décerné en 1949. La bourse Jean-Marc-Chevrier est une bourse d'excellence destinée à apporter un soutien financier à un(e) étudiant(e) **de doctorat**, inscrit(e) à un **programme de recherche ou de recherche/intervention** au Département de psychologie de l'Université de Montréal, indépendamment du domaine de recherche.

Le Département de psychologie offrira à la personne lauréate de la bourse Jean-Marc-Chevrier un complément de bourse d'un montant de 4000\$, pour un montant total de **10 000\$**.

Conditions d'admissibilité

1. Être inscrit(e) à temps plein ou en rédaction à un programme de doctorat avec thèse (Ph. D. recherche ou Ph. D. recherche/intervention) offert au Département de psychologie.
Note : Tous les secteurs, et tous les thèmes de recherche sont admissibles.
2. Avoir un excellent dossier académique, incluant une moyenne cumulative supérieure à 3.8/4.3.
3. Démontrer un besoin de soutien financier pour ses études et ne pas bénéficier, pour l'année académique visée par la bourse, d'une bourse d'un organisme subventionnaire reconnu, ou d'autres bourses d'une valeur combinée de 15 000\$ ou plus (en excluant les bourses de l'Aide financière aux études du gouvernement provincial).
4. L'examen général de doctoral a été réussi.
5. Ne jamais avoir reçu la bourse Jean-Marc-Chevrier.

Soumission de la candidature

Le dossier doit comprendre, dans l'ordre, les éléments 1 à 6 suivants **dans l'ordre et assemblés en un seul document PDF** :

1. Le formulaire de candidature
2. Tous les relevés de notes de premier cycle, et s'il y a lieu, de deuxième ou troisième cycle pour les programmes effectués antérieurement au programme en cours (relevé officiel ou copie conforme).
3. Copie non officielle du relevé de notes le plus récent pour le programme de doctorat en cours.
4. Un curriculum vitae à jour (inclure les bourses déjà reçues).
5. Un résumé du projet de recherche (max. 500 mots).
6. Une lettre de présentation où le/la candidat(e) souligne les réalisations pertinentes à son champ de formation et explique pourquoi il/elle pense mériter cette bourse d'excellence (max. 500 mots).
7. La direction de recherche doit être en c.c. du courriel de candidature pour témoigner de son appui.

***Note :** Aucune lettre de recommandation n'est requise, ou ne sera prise en considération.*

Le dossier complet en format PDF (un seul fichier) devra être transmis par courriel à l'adresse psybourses@psy.umontreal.ca, **au plus tard le 8 juin 2025 à 23h59.**

Rencontre avec les donateurs

Une rencontre entre les personnes lauréates et donatrices aura lieu lors de la cérémonie « Célébrer les arts et les sciences » de la Faculté des arts et des sciences qui se tiendra au mois de novembre 2025. L'invitation aux lauréat(e)s sera faite par la Faculté. Nous vous encourageons fortement à vous libérer pour cette cérémonie officielle.

Informations additionnelles : psybourses@psy.umontreal.ca